



Rentrée scolaire : Jean-Michel Blanquer, un ministre à la reconquête des enseignants

Le ministre de l'éducation a annoncé un « Grenelle des professeurs » dès l'automne. Une formule nouvelle pour raviver une promesse ancienne, et amorcer une rentrée scolaire pleine d'inconnues. D'un média à l'autre, en cette veille de rentrée, Jean-Michel Blanquer l'a répété : « Tout ne doit pas être écrasé par la réalité sanitaire. » Ce « tout », c'est la politique éducative qu'il porte depuis le début du quinquennat Macron, et qui vise la réduction des inégalités autant que l'élévation du niveau général. C'est la responsabilité d'avancer coûte que coûte dans les apprentissages, assignée aux enseignants à compter du mardi 1^{er} septembre, en dépit des semaines d'école perdues au printemps. Mais c'est sans doute aussi, plus personnellement, le rôle qu'il estime être le sien en cette rentrée des classes inédite, sa quatrième en tant que ministre de l'éducation.

« Blanquer ne veut pas être le ministre du Covid », soufflent les observateurs du monde scolaire. Un ministre qui ne laisserait de son passage rue de Grenelle – l'un des plus longs de la V^e République – que le souvenir d'avoir dû, au printemps, fermer les établissements. Et d'avoir poussé avant l'été à les rouvrir au plus vite. Sans être toujours « en phase » avec l'Elysée et Matignon, rappelle-t-on dans les cercles d'enseignants où l'on garde en mémoire, au plus fort de la crise, les « ordres et contre-ordres » qui se sont succédé sur la méthode comme sur le calendrier.

Mais comment rebondir, alors que 12,4 millions d'élèves reviennent en classe, ce mardi, sur fond de rebond de l'épidémie ? Comment remobiliser 865 000 professeurs à qui l'on offre finalement assez peu de « garanties », sinon celle d'une rentrée pleine d'inconnues ? En leur parlant « carrières » et « revalorisation », et pas seulement « masques » et « contagion ».

« Je lance un Grenelle des professeurs », a annoncé M. Blanquer dans un entretien au Journal du dimanche (JDD) du 30 août, puisant dans le langage politique une référence qui parle à tous. « Le chantier de la deuxième partie du quinquennat, c'est la revalorisation du métier sur le plan financier, mais plus généralement pour améliorer le bien-être au travail, a-t-il défendu dans les colonnes de l'hebdomadaire. Des maîtres heureux, ce sont des élèves heureux. C'est ce cercle vertueux que je souhaite renforcer. »

« Nous serons au rendez-vous de nos promesses »

Un message réitéré dans une vidéo postée sur Youtube à l'adresse des enseignants, lundi, jour de leur pré-rentrée. « J'ai toujours dit que j'étais le ministre des professeurs, y fait-il valoir. Si les professeurs sont bien reconnus par l'institution (...), alors les bénéfices sont directs pour les élèves. Nous serons au rendez-vous de nos promesses : des améliorations dès l'année 2021. »

Comme il y a eu un Ségur pour relancer le système de soins, il y aura donc, très prochainement, un Grenelle pour reconnaître à sa juste mesure l'engagement des enseignants. Le calendrier a été précisé par le ministre : il prévoit des discussions avec les partenaires sociaux sur les rémunérations « d'ici à octobre », puis sur une loi de programmation pluriannuelle « à partir de novembre ». Des thèmes de travail ont aussi été détaillés : ils portent sur la reconnaissance financière mais aussi sur la « coopération », l'« esprit d'équipe », l'« ouverture », la modernisation du système...

Message reçu ? Dans les rangs syndicaux, on accueille avec prudence une annonce qui n'en est pas tout à fait une : lancées en janvier, au lendemain de la mobilisation sans précédent contre la réforme des retraites du 5 décembre 2019, de premières discussions sur la « reconnaissance » des enseignants, expression inscrite dans le programme présidentiel du candidat Macron, avaient dû être interrompues en raison de la crise sanitaire. « On a presque le sentiment de revivre la rentrée de septembre 2019 », glisse Stéphane Crochet, porte-parole du SE-UNSA ; une rentrée que M. Blanquer plaçait déjà sous le signe du « pouvoir d'achat » et du « bonheur des enseignants ».

Autre bémol mis en avant par les organisations syndicales : ce sont 400 millions d'euros supplémentaires au budget 2021 que M. Blanquer annonce consacrer à la hausse des rémunérations, quand il parlait de 500 millions d'euros en janvier. Une enveloppe revue à la

baisse, en somme. Même si elle était « cumulative » et étalée sur une quinzaine d'années, comme cela avait été annoncé en début d'année, elle resterait très en deçà de la « revalo » historique engagée par Lionel Jospin au début des années 1990.

Le risque de décevoir

« Une belle formule ne doit pas servir d'écran de fumée », souligne Frédérique Rolet du SNES-FSU. Formule un peu galvaudée : du Grenelle de l'environnement en 2007 au Grenelle contre les violences conjugales en 2019, en passant par le Grenelle de la mer en 2009, plus d'un gouvernement s'est saisi de l'expression dans des contextes toujours très éloignés du Grenelle historique – celui de mai 1968.

« Pour le ministre ; cette revalorisation n'est qu'un aspect d'un projet plus général, lié à des mesures qui, en fait, aboutiraient à une évolution du métier et à une augmentation du temps de travail, poursuit M me Rolet . S'il veut nous convaincre, qu'il prenne pour tous les enseignants des mesures immédiates. » A l'image de la prime de 450 euros pour les directeurs d'école annoncée ce 26 août. Ou des 100 euros d'augmentation mensuelle promis, en février, aux jeunes embrassant le métier, dans le sillage de la création d'un « observatoire des rémunérations » qui avait lui aussi fait naître beaucoup d'espoirs.

« Pour le gouvernement, la revalorisation doit correspondre à une forme de mérite, réagit Guislaine David du SNUipp-FSU. Mais conditionner cette revalorisation à de nouvelles tâches, ça ne peut pas passer aux yeux d'enseignants qui n'ont pas démerité ces derniers temps. »

Les réserves qu'expriment bon nombre d'enseignants, au-delà des sphères syndicales, sont d'autant plus fortes que la « tendance » leur semble déjà amorcée : leur ministre de tutelle n'a-t-il pas signé, cette année, des décrets prévoyant des temps de formation – rémunérés – sur les congés, et un réaménagement des cycles des vacances ? Il a aussi ouvert la possibilité de rendre obligatoire, dans le second degré, une deuxième heure supplémentaire.

En mobilisant le symbole du Grenelle alors que les finances sont sèches et que les syndicats se sont braqués, M. Blanquer prend un risque : celui de décevoir, à deux ans de la présidentielle, un électorat enseignant qui, en 2017, n'avait pas hésité à voter Emmanuel Macron. Ce peut aussi être un va-tout, après un flot ininterrompu de réformes de la maternelle au bac, que de consacrer cette deuxième partie du quinquennat aux « ressources humaines ». A condition de passer, rapidement, des annonces aux actes.

Un « Grenelle des professeurs » dès l'automne

Le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, a annoncé dans Le Journal du dimanche du 30 août, le lancement d'un « Grenelle des professeurs » pour revaloriser le salaire des enseignants et leurs conditions de travail. « D'ici à octobre, nous discuterons de la hausse des rémunérations pour 2021, grâce aux 400 millions d'euros supplémentaires obtenus » par le ministère pour augmenter les salaires des enseignants, a-t-il expliqué. Un budget plus modeste que les 500 millions initialement évoqués pour ce chantier de deuxième partie du quinquennat. Début janvier, des négociations salariales, lancées dans le cadre de la réforme des retraites, avaient été suspendues en raison de la crise sanitaire.

Mattea Battaglia